

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 16**

Nombres de conseillers

En exercice	9
Présents	9
Votants	9
Absents	0
Exclus	0
Procuration	0

Date de la convocation

24 mars 2026

Date de l'affichage

24 mars 2026

DE LA COMMUNE DE CRAS

Séance du trente et un mars,

L'an deux mil vingt-six, à **20 heures 00.**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Madame Nicole DI MARIA, Maire.

Etaient présents : DI MARIA Nicole – NURIT Fabien – LAURENT Irène – TRENOY Chantal – VEYRET Gérard – MICHEL Stéphane – BANCHERI Frédéric - CLAUDIO Catherine – MOROT Barbara

Etaient représentés :

Absent(s) excusé(s) :

A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s) : TRENOY Chantal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-18,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21 mars 2026, fixant à deux le nombre des adjoints au maire,

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation :

- Fabien NURIT en qualité de 1^{er} adjoint au maire
- Irène LAURENT en qualité de 2^{ème} adjoint au maire

OBJET :

**DÉLIBÉRATION
RELATIVE
AUX DÉLÉGATIONS
AUX
ADJOINTS**

Considérant la nécessité pour la bonne marche des affaires communales, le maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à ses adjoints nommés.

Pour ce faire, les arrêtés nécessaires seront établis.

Nombre de votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre.

A Cras, le 31 mars 2026

La/le secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire après
le dépôt en Préfecture de
Grenoble le
Et publication ou notification
du

Le Maire,
Nicole DI MARIA

